

Mars 2021

RELIQUAIRE DE SAINT-FRANCOIS DE PAULE

Le buste se trouve dans la Chapelle Saint-François de Paule*, il est constitué en bois blanc (peut-être du cyprès). Il apparaît de facture XIX^{ème} siècle.

La Coule* est peinte en terre d'ombre calcinée tandis que les carnations de la barbe présentent une polychromie naturelle teintée d'une cire colorée. L'ombre calcinée est un mélange de terres naturelles rouges et noires, calcinées à 700° avant d'être broyées pour obtenir une fine poudre. La carnation désigne, en peinture la couleur des parties du corps représentées nues. Elle était à l'origine dorée, il s'agit d'une dorure à la détrempe* sur bol rouge.

Le socle est peint en noir à l'exception des boudins peints à la bronzine (poudre de bronze avec un liant), ainsi que le pourtour du reliquaire. La relique* (morceau de Coule), se situe au milieu d'un ensemble composé de paperolles figurant des fleurs, d'un médaillon en bronze, d'une petite enveloppe portant un cachet à la cire. Au revers se trouve une lettre manuscrite portant elle aussi un cachet :

« Assurant de l'authenticité du morceau d'étoffe daté du 6 mars 1841 »

SAINT-FRANÇOIS DE PAULE (1416 – 1507) est né à Paola en Calabre (d'où son nom de Paule), et mort à Plessis-Lès-Tours. C'est un religieux ermite italien, thaumaturge (faiseur de miracles) et fondateur de l'ordre des Minimes.

En 1435, il fonde avec d'autres frères, un ordre religieux, qu'il nomme « les Minimes », c'est à dire les tout petits. Ils font vœu d'humilité et se livre à l'exercice de la charité.

Louis XI de France, dangereusement malade, espère être guéri par ses prières. Le Pape Sixte IV, lui ordonne d'aller en France. Il débarque à Fréjus en 1482, libérant la ville de la peste et créant le couvent de Notre-Dame-de-la-Pitié, ou fut construit par la suite la chapelle, aujourd'hui appelée Saint-François de Paule.

Louis XI décéda en 1483 et Saint-François restera encore un quart de siècle à la cour de France. Il sera canonisé en 1519.

LA COULE* : Aussi appelée cuculle (du latin cucullus), est un vêtement à capuchon porté par les moines. À l'origine, il s'agit d'une sorte de pèlerine romaine et gauloise utilisée pour les travaux des champs. La coule devient par la suite un vêtement monastique. Il ne s'agit pas d'un ornement liturgique. Le capuchon qui y est attaché, appelé en latin cuculla, lui a donné son nom de coule ou de cuculle.

LA DÉTREMPE* : C'est une peinture dont les pigments sont liés par émulsion naturelles (jaune d'œuf) ou artificielles (colles de collagènes), on l'appelle aussi tempéra.

*LES RELIQUES (Du latin reliquaire, « restes ») sont les restes matériels qu'à laissé derrière elle une personne vénérée en mourant. Soit des parties de son corps, soit d'autres objets quelle a sanctifié par son contact. Il s'agit du culte des reliques reposant sur le possible transfert de la sacralité du corps saint. Le premier aspect est la croyance presque universellement répandue que les pouvoirs des thaumaturges se continuent dans les objets qui sont ou ont été en contact avec eux, et spécialement dans leurs ossements et dans leur vêtement.

